



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 septembre 2023
Convocation du : 22 septembre 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vingt-huit septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Alexis DEBUISSON, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Dominique BAILLEUL, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Martine DUBREU, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sophie TANGHE

DE23.120

FINANCES

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2023 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Autorisation - Approbation



En 2016, le soutien du Gouvernement à l'investissement local s'est traduit par la création d'un fonds de soutien. Ce fonds a été pérennisé par la loi de finances pour 2023.

Cette enveloppe est destinée à alimenter la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en faveur des collectivités et de leurs groupements à fiscalité propre. Elle est ciblée sur six thématiques éligibles :

- la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments publics (hors éclairage public sur la voirie)
- la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics
- le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements (hors voirie pour la desserte des logements)
- le développement du numérique et de la téléphonie mobile
- la création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires
- la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants

Ainsi, dans le cadre des différentes thématiques concernées par la DSIL, la Ville d'Armentières sollicite des aides financières pour les opérations suivantes :

- Thématique « rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables dans les bâtiments publics » :
 - rénovation des installations de chauffage du groupe scolaire Léon Blum
- La mise aux normes et la sécurisation des équipements publics :
 - rénovation du système de sécurité incendie de la Crèche Janine Folens
 - rénovation du système de sécurité de l'Hôtel de Ville

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la demande de participations financières auprès de la Préfecture du Nord dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local, et de tout autre financeur potentiel, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

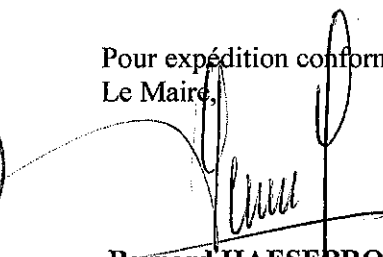
Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Sophie TANGHE
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille